

Rapport d'activité 2021

Mutuel Assurance Maladie SA



Sous la raison sociale

«Mutuel Assurance Maladie SA»
«Mutuel Krankenversicherung AG»
«Mutuel Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Membres de la Direction générale au 1er mai 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

« Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, Mutuel Assurance Maladie SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

Perspectives 2022

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour Mutuel Assurance Maladie SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-41 288 365	20 163 109
Nombre d'assurés AOS		314 435	306 502
Total du bilan	CHF	925 681 823	900 750 995

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	1 395 979 045	1 359 397 514
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	65 612 931	55 325 687
Réassurance LAMal	CHF	1 681 689	1 647 437
Total	CHF	1 463 273 665	1 416 370 638

Provisions totales pour sinistres non-liquidés

Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	351 085 996	345 539 901
en % des prestations nettes d'assurance		24,0%	25,2%

Total des fonds propres LAMal

Total des fonds propres LAMal	CHF	345 279 655	386 568 021
en % des primes brutes		23,6%	27,3%

Performance des placements

Performance des placements		4,3%	1,8%
-----------------------------------	--	------	------

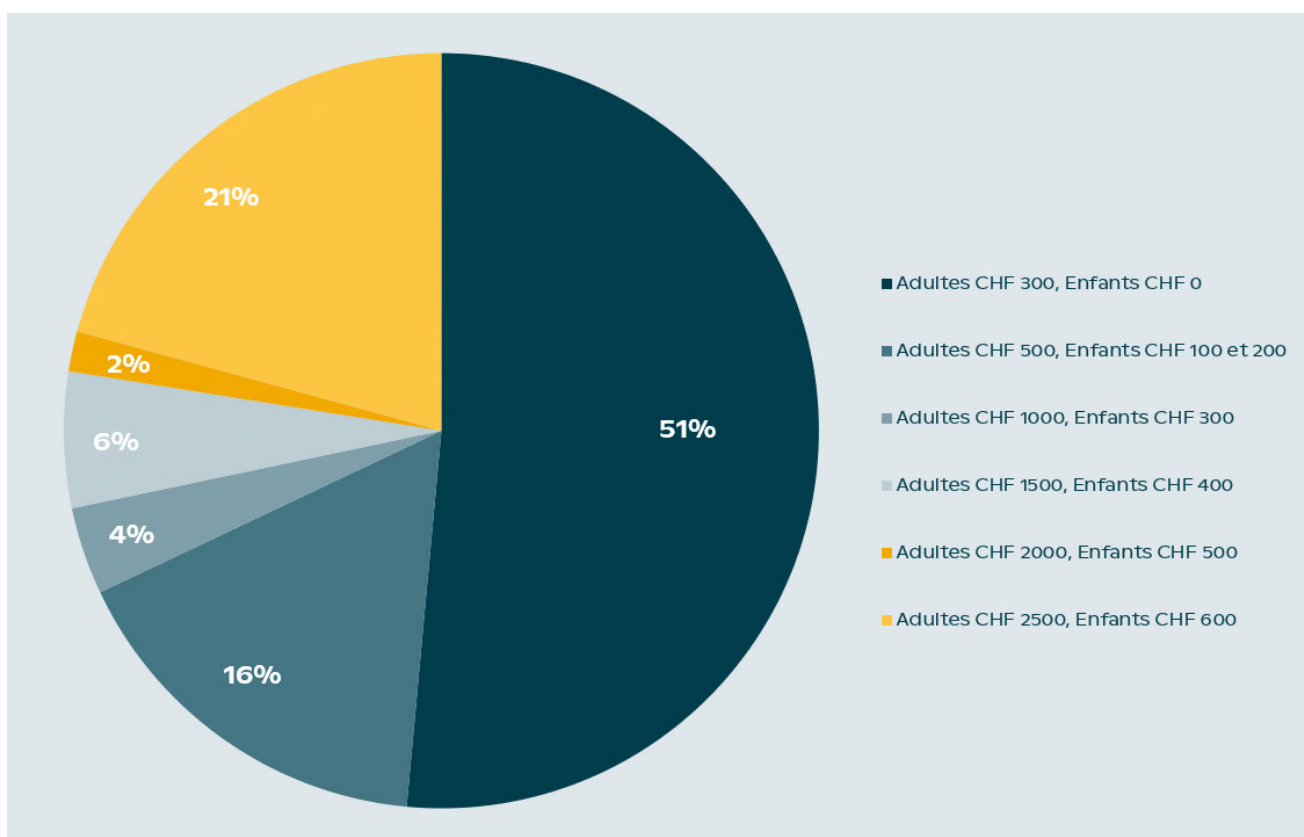
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Mutuel Assurance Maladie SA connaît en 2021 une légère progression de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une hausse d'effectif de 7933 membres (2,6%), lequel atteint désormais 314 435 assurés contre 306 502 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	125 682
Femmes	131 774
Enfants	56 979
Nombre d'assurés total	314 435

Répartition de l'effectif par franchises



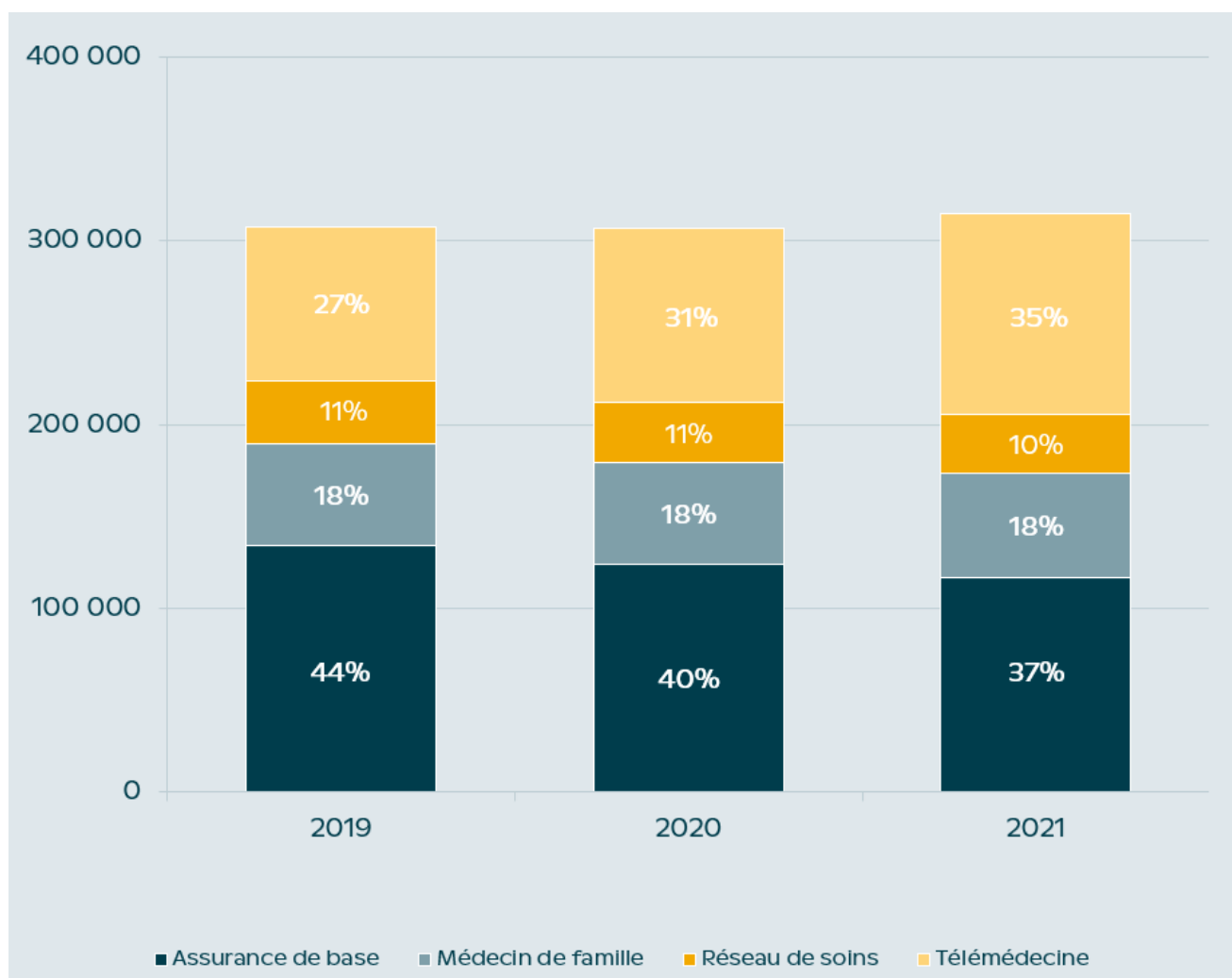
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 198 000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 57 000 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 31 600 assurés pour un modèle de réseau de soin, 109 300 assurés pour un modèle télémédecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs de télémédecine.

Evolution des effectifs AOS de Mutuel Assurance Maladie SA

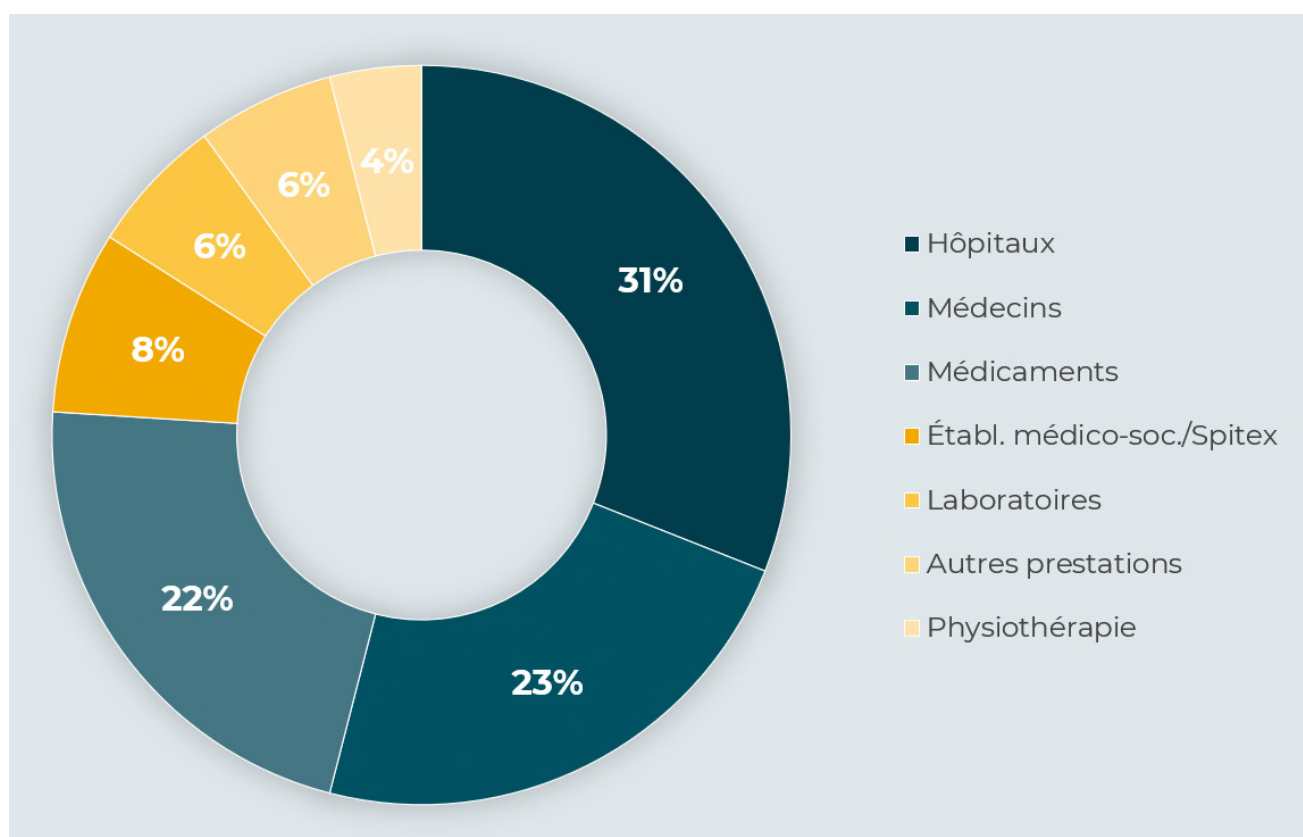


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	492 558 674
Médecins	363 430 406
Médicaments	362 406 523
Établissements médico-sociaux / Spitex	130 822 905
Laboratoires	102 341 062
Autres prestations	92 128 076
Physiothérapie	62 002 547
Total des prestations	1 605 690 194

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 76% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

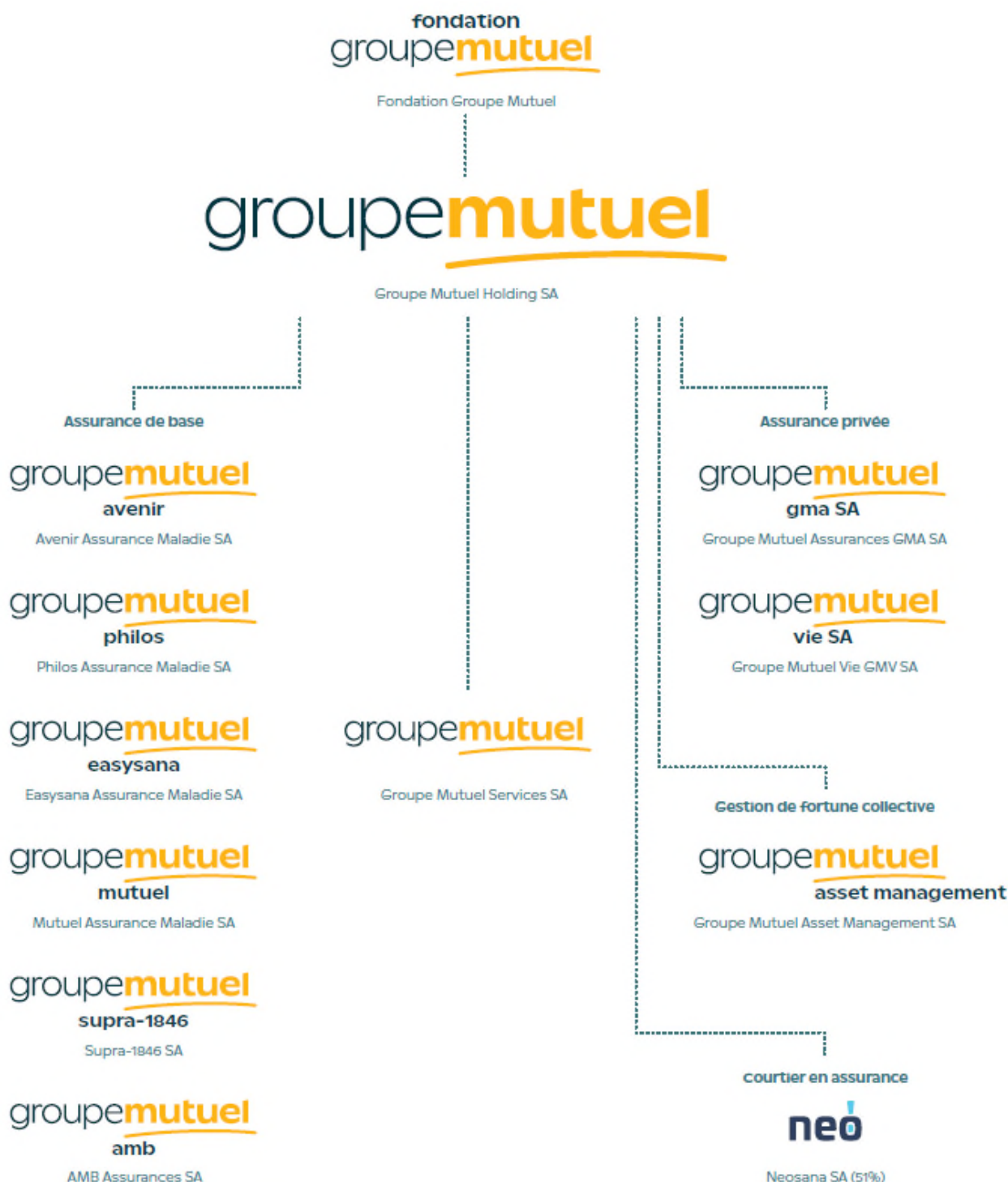
L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.

Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques, HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitwiss.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

Charles Relecom – Membre

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Urs Schwaller – Membre^{1,3}

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.
Diplôme de gestion hospitalière.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Pierre-Luc Marilley – Relation clients

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Cédric Scheiben – Distribution

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 98 757.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le Conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 21,8%, soit CHF 683 072.-, dont CHF 151 658.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

Gestion des capitaux

Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de Mutuel Assurance Maladie SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de Mutuel Assurance Maladie SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

Mutuel Assurance Maladie SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 1,4 milliard de francs, soit une hausse de 3,6% par rapport à l'année 2020.

Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour Mutuel Assurance Maladie SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 1,5 milliard de francs, en hausse, de 6,8%, par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 5,6 millions de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 117,9 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (105,9 millions de francs en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 510,80 (CHF 474,60 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 91,1 millions de francs pour l'exercice 2021, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, Mutuel Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 236,10 en 2020 à CHF 260,60 pour l'année 2021.

Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de 19,2 millions de francs, ce qui permet de renforcer la solidité financière de Mutuel Assurance Maladie SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de 11,9 millions de francs.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 34,7 millions de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2021 une perte de 41,3 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

17	Compte de résultat
18	Bilan
19	Tableau des flux de trésorerie
20	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2021:
21	Principes comptables et méthodes d'évaluation
23	Compte de résultat par domaine d'activité
24	Explications relatives au compte de résultat
26	Explications relatives au bilan
28	Autres indications
29	Proposition d'utilisation du résultat
30	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	1 443 642 340	1 392 879 527
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1 461 546 502	-1 368 975 007
Variation des provisions techniques	8	- 5 567 095	- 20 294 598
Compensation des risques entre assureurs		117 871 320	105 883 693
Autres charges d'assurance		- 15 685 803	- 6 745 904
Total des charges de l'assurance		-1 364 928 080	-1 290 131 816
Frais de gestion et d'administration	3	- 91 148 174	- 81 243 447
Résultat technique de l'assurance		- 12 433 914	21 504 264
Autres charges financières		- 1 435 525	- 1 341 196
Produits sur les placements en capitaux	4	31 196 698	22 577 108
Charges sur les placements en capitaux	4	- 11 990 060	- 15 200 068
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 11 881 000	- 7 377 000
Autres charges d'exploitation	9	- 34 744 565	-
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 28 854 452	- 1 341 156
Résultat de l'exercice		- 41 288 365	20 163 109

Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	493 778 700	445 118 882
Comptes de régularisation	6	74 080 041	101 275 427
Créances	7	167 765 283	152 599 922
Liquidités		190 057 800	201 756 763
Total des actifs		925 681 823	900 750 995

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		321 036 874	298 441 439
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		57 110 872	59 108 967
Réserves sur réassurance active LAMal		8 270 275	8 704 506
Résultat de l'exercice		- 41 288 365	20 163 109
Fonds propres		345 279 655	386 568 021
Provisions techniques pour propre compte	8	351 085 996	345 539 901
Autres provisions techniques	8	467 000	446 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	34 744 565	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	48 789 000	36 908 000
Comptes de régularisation	11	16 387 772	13 998 691
Dettes	12	128 927 836	117 290 382
Fonds étrangers		580 402 168	514 182 974
Total des passifs		925 681 823	900 750 995

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
Résultat	- 41 288 365	20 163 109
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 14 216 457	- 2 166 738
Amortissements / revalorisations sur les créances	124 000	1 302 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	5 546 095	- 12 850 885
Modification des autres provisions techniques	21 000	- 19 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	34 744 565	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	11 881 000	7 377 000
Augmentation / diminution des créances	- 15 289 361	25 676 076
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	27 195 387	- 115 674
Augmentation / diminution des dettes	11 637 453	- 575 799
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	2 389 081	1 450 817
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	22 744 397	40 240 906
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 34 443 361	- 56 969 982
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 34 443 361	- 56 969 982
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 11 698 964	- 16 729 076
Liquidités état initial 01.01.	201 756 763	218 485 839
Liquidités état final 31.12.	190 057 800	201 756 763
Variation des liquidités	- 11 698 964	- 16 729 076

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	298 441 439	59 108 967	8 704 506	20 163 109	386 568 021
Répartition du résultat de l'année précédente		-	22 595 435	- 1 998 095	- 434 231	- 20 163 109	-
Fonds propres au 01.01.2021	100 000	50 000	321 036 874	57 110 872	8 270 275	-	386 568 021
Résultat annuel						- 41 288 365	- 41 288 365
Fonds propres au 31.12.2021	100 000	50 000	321 036 874	57 110 872	8 270 275	- 41 288 365	345 279 655

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2021

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Réassurance			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits												
Primes brutes	1 395 979 045	1 359 397 514	2.7%	65 612 931	55 325 687	18.6%	1 681 689	1 647 437	2.1%	1 463 273 665	1 416 370 638	3.3%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 928 067	- 346 638	-167.7%	11 283	70 000	-83.9%	- 916 784	- 276 638	231.4%
Diminution des cotisations (*)	- 25 770 187	- 26 180 005	-1.6%	703 401	1 129 069	-37.7%	-	-	0.0%	- 25 066 786	- 25 050 937	0.1%
Contributions à la réduction des primes	307 396 101	303 861 377	1.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	307 396 101	303 861 377	1.2%
Contributions liées à la santé	- 1 556 882	- 1 471 210	5.8%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 1 556 882	- 1 471 210	5.8%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 307 396 101	- 303 861 377	1.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 307 396 101	- 303 861 377	1.2%
Autres produits d'exploitation	7 909 126	3 307 674	139.1%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	7 909 126	3 307 674	139.1%
Primes acquises pour propre compte	1 376 561 103	1 335 053 973	3.1%	65 388 265	56 108 118	16.5%	1 692 972	1 717 437	-1.4%	1 443 642 340	1 392 879 527	3.6%
Charges												
Prestations	-1 605 690 194	-1 509 033 681	6.4%	- 55 254 798	- 46 884 627	17.9%	-1 704 762	- 2 044 746	-16.6%	-1 662 649 754	-1 557 963 054	6.7%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 5 475 275	- 18 626 528	-70.6%	- 151 356	- 1 747 811	-91.3%	80 536	60 741	32.6%	- 5 546 095	- 20 313 598	-72.7%
Participations	201 103 252	188 988 047	6.4%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	201 103 252	188 988 047	6.4%
Autres charges d'assurance	- 14 690 229	- 6 106 826	140.6%	- 995 574	- 639 078	55.8%	-	-	0.0%	- 15 685 803	- 6 745 904	132.5%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 21 000	19 000	n/a	-	-	0.0%	- 21 000	19 000	n/a
Compensation des risques	117 871 320	105 883 693	11.3%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	117 871 320	105 883 693	11.3%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-1 306 881 126	-1 238 895 295	5.5%	- 56 422 728	- 49 252 515	14.6%	-1 624 226	-1 984 005	-18.1%	-1 364 928 080	-1 290 131 816	5.8%
Frais de gestion et d'administration	- 81 938 321	- 72 356 269	13.2%	- 9 059 853	- 8 737 178	3.7%	-150'000	-150'000	0.0%	- 91 148 174	- 81 243 447	12.2%
Total charges d'exploitation	-1 388 819 447	-1 311 251 564	5.9%	- 65 482 581	- 57 989 693	12.9%	-1 774 226	-2 134 005	-16.9%	-1 456 076 254	-1 371 375 263	6.2%
Résultat technique de l'assurance	- 12 258 344	23 802 409	n/a	- 94 316	- 1 881 576	-95.0%	-81 253	-416 568	-80.5%	-12 453 914	21 504 264	n/a
Autres charges financières	- 1 294 609	- 1 206 802	7.3%	- 123 205	- 116 764	5.5%	-17 711	-17 629	0.5%	- 1 435 525	- 1 341 196	7.0%
Produits sur les placements en capitaux	28 134 325	20 314 785	38.5%	2 677 475	1 965 562	36.2%	38 489 898	29 676 761	29.7%	31 196 698	22 577 708	38.2%
Charges sur les placements en capitaux	- 10 813 075	- 13 676 956	-20.9%	- 1 029 054	- 1 323 317	-22.2%	-147 931	-199 795	-26.0%	- 11 990 060	- 15 200 068	-21.1%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 10 714 000	- 6 638 000	61.4%	- 1 020 000	- 642 000	58.9%	-147 000	-97 000	51.5%	-11 881 000	- 7 377 000	61.1%
Autres charges d'exploitation	- 34 744 565	-	n/a	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 34 744 565	-	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 29 431 924	- 1 206 973	n/a	505 216	- 116 520	n/a	72 256	-17 663	n/a	- 28 854 452	- 1 341 156	n/a
Résultat de l'exercice	- 41 690 268	22 595 435	n/a	410 900	- 1 998 085	n/a	-8 997	-434 231	-97.9%	- 41 288 365	20 163 109	n/a

(*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	1 463 273 665	1 416 370 638	46 903 028
Part aux excédents	- 916 784	- 276 638	- 640 146
Primes rétroactives	- 8 716 215	- 3 543 609	- 5 172 606
Amortissement sur cotisations	- 16 226 571	- 20 205 328	3 978 757
Variation de la provision "Ducroire"	- 124 000	- 1 302 000	1 178 000
Contributions à la réduction des primes	307 396 101	303 861 377	3 534 725
Contributions liées à la santé	- 1 556 882	- 1 471 210	- 85 672
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 307 396 101	- 303 861 377	- 3 534 725
Autres produits d'exploitation	7 909 126	3 307 674	4 601 452
Total	1 443 642 340	1 392 879 527	50 762 812

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 605 690 194	-1 509 033 681	- 96 656 513
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	201 103 252	188 988 047	12 115 205
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 404 586 942	-1 320 045 634	- 84 541 308
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 55 254 798	- 46 884 627	- 8 370 171
Prestations de la réassurance active	- 1 704 762	- 2 044 746	339 984
Total	-1 461 546 502	-1 368 975 007	- 92 571 495

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 96 691 590	- 87 301 775	- 9 389 815
Frais de contentieux facturés	14 995 508	14 627 812	367 696
Autres frais administratifs	- 9 452 092	- 8 569 485	- 882 607
Total	- 91 148 174	- 81 243 447	- 9 904 727

Frais de gestion et d'administration par nature	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 3 813 748	- 5 296 685	1 482 937
Commissions	- 4 120 880	- 4 115 196	- 5 684
Frais d'exploitation divers	- 83 213 546	- 71 831 566	- 11 381 980
Total	- 91 148 174	- 81 243 447	- 9 904 727

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuel Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	7 116 854	- 336 398	6 780 457
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 804 929	- 4 629 972	- 1 825 043
Actions	14 411 108	- 2 311 781	12 099 327
Autres placements	6 863 807	- 4 711 910	2 151 897
Total	31 196 698	- 11 990 060	19 206 638

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2021	2020	Variation
Produits	1 384 446	1 420 765	- 36 320
Charges	- 336 398	- 527 169	190 772
Réévaluation	5 732 408	301 226	5 431 182
Résultat	6 780 457	1 194 823	5 585 634

Obligations et autres titres à revenu fixe	2021	2020	Variation
Intérêts	1 994 306	2 270 400	- 276 093
Bénéfices réalisés	249 730	107 197	142 532
Pertes réalisées	- 386 760	- 539 801	153 041
Bénéfices non réalisés	560 893	1 763 481	- 1 202 588
Pertes non réalisées	- 4 199 024	- 2 733 437	- 1 465 588
Charges sur capitaux	- 44 187	- 33 309	- 10 878
Résultat	- 1 825 043	834 531	- 2 659 574

Actions	2021	2020	Variation
Dividendes	2 093 312	1 842 931	250 381
Bénéfices réalisés	1 219 997	185 928	1 034 069
Pertes réalisées	- 131 302	- 1 203 130	1 071 828
Bénéfices non réalisés	11 097 799	4 908 433	6 189 366
Pertes non réalisées	- 2 063 324	- 5 007 111	2 943 786
Charges sur capitaux	- 117 155	- 92 934	- 24 220
Résultat	12 099 327	634 117	11 465 210

Autres placements	2021	2020	Variation
Produits	962 573	658 328	304 245
Bénéfices réalisés	1 845 566	692 829	1 152 737
Pertes réalisées	- 1 217 767	- 1 566 540	348 772
Bénéfices non réalisés	4 055 668	8 425 590	- 4 369 921
Pertes non réalisées	- 2 547 426	- 3 167 928	620 502
Charges sur capitaux	- 946 717	- 328 710	- 618 007
Résultat	2 151 897	4 713 570	- 2 561 672

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	30 558 000	24 811 320	5 746 680
Obligations et autres titres à revenu fixe	243 511 942	230 542 048	12 969 894
Actions	81 269 831	70 736 335	10 533 496
Instruments financiers dérivés sur actions	-	455 983	- 455 983
Instruments financiers dérivés - engagements	- 1 540 731	-	- 1 540 731
Actions	79 729 100	71 192 318	8 536 782
Liquidités affectées aux placements de capitaux	34 423 010	34 237 773	185 237
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 520 412	-	1 520 412
Liquidités	35 943 422	34 237 773	1 705 649
Placements collectifs	98 436 236	79 634 622	18 801 614
Instruments financiers dérivés	-	801	- 801
Prêts	5 600 000	4 700 000	900 000
Autres placements	104 036 236	84 335 423	19 700 813
Total	493 778 700	445 118 882	48 659 818

Instruments financiers dérivés sur actions: le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 147 contrats SMI, 21 contrats S&P 500, 122 contrats Euro Stoxx 50 et 23 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: il s'agit d'un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 7 contrats S&P 500 mini (échéance 18 mars 2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2021		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	801	-	801
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		801	-	801

6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	824 267	1 000 049	- 175 781
Compensation des risques à recevoir	62 411 654	73 255 358	- 10 843 704
Primes à facturer	5 519 376	24 167 453	- 18 648 077
Commissions payées d'avance	764 828	525 550	239 278
Autres actifs transitoires	4 559 916	2 327 017	2 232 898
Total	74 080 041	101 275 427	- 27 195 387

7 Créances en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	163 914 554	149 434 771	14 479 783
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 28 664 000	- 28 540 000	- 124 000
Autres assureurs	900 928	216 165	684 764
Subsides à recevoir	20 468 528	20 115 525	353 002
Impôts anticipés	311 041	407 650	- 96 609
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	3 094 444	- 3 094 444
Autres créances	2 043 825	3 030 647	- 986 823
Créances coûts de tests COVID-19	8 790 407	4 840 720	3 949 687
Total	167 765 283	152 599 922	15 165 361

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 35 622 801 (2020 : CHF 5 813 880).

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	339 457 079	- 5 475 275	344 932 354
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	5 314 996	- 151 356	5 466 352
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	767 826	80 536	687 290
Total	345 539 901	- 5 546 095	351 085 996

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	446 000	- 21 000	467 000
Total	446 000	- 21 000	467 000

Variation des provisions techniques - 5 567 095

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	320 768 034	-	- 18 689 045	339 457 079
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	3 567 185	-	- 1 747 811	5 314 996
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	828 567	-	60 741	767 826
Provision pour remboursement de primes	33 227 000	33 164 483	62 517	-
Total	358 390 786	33 164 483	- 20 313 598	345 539 901

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	465 000	-	19 000	446 000
Total	465 000	-	19 000	446 000

Variation des provisions techniques - 20 294 598

9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 34 744 565	34 744 565
Total	-	- 34 744 565	34 744 565

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Taux de provisionnement déterminé	9.88%	8.29%	
Placements de capitaux	493 778 700	445 118 882	48 659 818
Provision nécessaire	48 789 000	36 908 000	11 881 000
Provision au bilan	48 789 000	36 908 000	11 881 000

11 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Compensation des risques à payer	660'000	570'000	90'000
Commissions à payer	290 505	515 053	- 224 548
Autres passifs transitoires	15 437 267	12 913 638	2 523 628
Total	16 387 772	13 998 691	2 389 081

12 Dettes en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	1 393 521	843 161	550 360
Primes encaissées d'avance	58 275 317	56 652 654	1 622 663
Comptes de passage ⁽¹⁾	49 183 768	50 485 386	- 1 301 618
Participations aux excédents	2 173 992	2 173 341	651
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	17 076 210	6 323 055	10 753 155
Subsides	825 027	812 785	12 242
Total	128 927 836	117 290 382	11 637 453

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

Engagements éventuels (hors bilan)

Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA: Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1^{er} juillet 2021

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 41 288 365	20 163 109
Résultat disponible	- 41 288 365	20 163 109
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	41 690 268	- 22 595 435
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 410 900	1 998 095
./. Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	8 997	434 231
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 25 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Mutuel Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



Rapport d'activité 2021

Mutuel Assurance Maladie SA

groupemutuel

Mutuel Assurance Maladie SA Rue des Cèdres 5 Case postale CH-1919 Margtigny 0848.803.111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie